Accord définitif Nisga'a ///

Rapport de mise en œuvre de 2009-2010

L'Accord définitif Nisga'a (le Traité) est le premier traité moderne de la Colombie-Britannique. Un point tournant dans les relations entre le Canada et ses Premières nations, le traité est entré en vigueur le 11 mai 2000.

Les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de la Nation Nisga'a sont partenaires dans l'Accord définitif Nisga'a, qui précise les terres Nisga'a et reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple Nisga'a. Parce que les trois gouvernements partagent la responsabilité du Traité, un comité de mise en œuvre a été créé afin de fournir aux trois parties une tribune pour discuter de sa mise en œuvre.

Le présent rapport résume les progrès réalisés dans la neuvième année de l'Accord définitif Nisga'a, du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.

À propos de l'image en couverture (détail)

GWIIS HALAYT (ROBE DE DANCE)

Une gwiis halayt (bonne conduite) ne pouvait être portée que par des simgigat (Chefs). Le tissage de ce type de robe de danse « Chilkat » trouve son origine chez les Nisga'a. Chaque couverture est faite de laine de chèvre des montagnes teinte et d'écorce de cèdre et demandait jusqu'à un an de travail. Le motif complexe est celui d'une ayuukws (crête) d'une wilp (maison) Nisga'a. Acquis à Laxgalts'ap, en 1905, vraisemblablement d'un Sim'oogit d'Ank'idaa.

Hli gadihl Nisg̱a'a ahl
K̲'alii Aksim Lisims

Nisg̱a'a — le peuple du fleuve Nass

NOTRE DEMEURE :

K̲'alii Aksim Lisims (le fleuve Nass) coule à travers une terre de montagnes sacrées et de forêts denses sur la côte du Pacifique du Canada. Les Nisg̱a'a vivent dans la vallée du fleuve Nass depuis des temps immémoriaux. Aujourd'hui, la Nation Nisg̱a'a compte plus de 6 499 personnes habitant dans les villages Nisg̱a'a de Gingolx, Lax̲g̱alts'ap, Gitwinksihlkw et New Aiyansh ainsi qu'à l'extérieur de la vallée du Nass à Terrace, Prince Rupert / Port Edward, dans le Vancouver métropolitain et à travers l'Amérique du Nord.

NOTRE TRAITÉ

Le 11 mai 2000 marquait la fin d'un voyage de 113 ans — et les premiers pas dans une nouvelle direction. À cette date, la Date d'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a (le Traité), la *Loi sur les Indiens* a cessé de s'appliquer aux Nisga'a (sauf pour la détermination du statut d'« Indien »). Pour la première fois dans l'histoire moderne, les Nisga'a avaient le pouvoir juridique de diriger leurs propres affaires. Le Traité reconnaît les Terres Nisga'a (2 000 km²) et ouvre la porte à des initiatives économiques conjointes visant le développement des ressources naturelles de la Nation Nisga'a. Exemple d'espoir, de confiance et de coopération, l'Accord définitif Nisga'a est étudié par des gouvernements et des peuples autochtones de partout dans le monde.

NOTRE GOUVERNEMENT

L'Accord définitif Nisga'a apporte une certitude sur le droit à l'autodétermination du peuple Nisga'a. La Nation Nisga'a est représentée par le gouvernement Nisga'a Lisims (GNL) — une administration moderne, tournée vers l'avenir mais fondée sur la culture et les valeurs traditionnelles. Le gouvernement Nisga'a possède le pouvoir d'adopter des lois dans un vaste éventail de domaines. De plus, le pouvoir législatif Nisga'a s'exerce concurremment à celui du fédéral et de la province.

Fiers résidents de la Colombie-Britannique et du Canada, les citoyens Nisga'a ont la responsabilité de bâtir et d'entretenir leurs propres institutions. Conçu de manière à en assurer la démocratie, la transparence et la responsabilisation, le gouvernement Nisga'a comprend le GNL et les quatre gouvernements des villages Nisga'a. Le président du Conseil, le président exécutif et le secrétaire-trésorier du GNL ainsi que le président du conseil des aînés sont élus au scrutin universel par les citoyens Nisga'a. Les membres du gouvernement des villages Nisga'a sont élus par les résidents de chaque village Nisga'a. Wilp Si'ayuukhl Nisga'a (WSN), l'assemblée législative du gouvernement, adopte des lois relevant de la compétence de la Nation Nisga'a. Ces lois forment le Registre des lois Nisga'a. WSN est également responsable d'approuver le budget de fonctionnement de la Nation Nisga'a.

NOTRE VISION

"Sayt-K'ilim-Goot : un cœur, une voie, une nation ». Sayt-K'ilim-Goot sert de boussole, fournissant clarté et orientation. Le GNL s'engage à faire en sorte que ses programmes, ses services et ses activités quotidiennes reflètent cette vision.

Dans l'esprit de Sayt-K'ilim-Goot, la Nation Nisga'a est un lieu où :

- Notre Ayuuk, notre langue et notre culture sont les fondements de notre identité
- L'apprentissage est un mode de vie
- Nous recherchons la prospérité durable et l'autonomie
- Nous inspirons la confiance et la compréhension par des communications efficaces
- Nos modes de gouvernance et nos services évoluent pour répondre aux besoins de notre peuple

Ńilhl gan aluut'a on a naa ńuuḿ wil dip hooxhl ayuugaḿ, algaxaḿ, ganhl lip wilaa looḿ /

Notre Ayuuk, notre langue et notre culture sont les fondements de notre identité

Le gouvernement Nisga'a Lisims s'engage à protéger et à promouvoir la culture Nisga'a dans tous les aspects de la société. L'Ayuukhl Nisga'a — les anciennes lois et coutumes du peuple Nisga'a — éclaire, guide et inspire la culture Nisga'a.

La Constitution Nisga'a prévoit que les Simgigat (les chefs), les Sigidimhaanak (les matriarches) et les aînés Nisga'a respectés conseillent le gouvernement Nisga'a sur des questions reliées aux valeurs traditionnelles de la Nation Nisga'a par l'entremise du conseil des aînés, et que le gouvernement Nisga'a est tenu de respecter et d'encourager l'utilisation de la langue Nisga'a et la pratique de la culture Nisga'a.

« Nous devons prendre soin de notre mode de vie — lequel est fondé sur l'Ayuuk Nisga'a — car nous avons la responsabilité de nous assurer qu'il soit transmis, comme il devrait l'être, à nos enfants qui nous suivent. » — Ayuukhl Nisga'a

MINISTÈRE AYUUKHL NISGA'A

Le ministère Ayuukhl Nisga'a (MAN) protège, préserve et promeut la langue, la culture et l'histoire du peuple Nisga'a. Le ministère s'assure que les Nisga'a sont politiquement, économiquement, socialement et spirituellement en santé, et qu'ils sont appuyés par une solide compréhension de la culture Nisga'a. Le MAN soutient l'intégrité culturelle des programmes et services offerts par le gouvernement en préservant le passé et en veillant à ce que les connaissances et la tradition Nisga'a éclairent les pratiques gouvernementales. On y arrive par :

- l'élaboration et le maintien d'un système de catalogue pour les archives Nisga'a
- des ressources et un soutien administratif pour le conseil des aînés et les différents comités gouvernementaux
- la liaison et les négociations avec le Royal BC Museum, le Musée royal de l'Ontario et le Smithsonian Institute
- la recherche et la production d'ouvrages sur des aspects clés de la culture Nisga'a
- le support du gouvernement Nisga'a dans tout autres initiatives liées à la langue ou à la culture.

Objectifs à long terme du MAN :

- employer la langue Nisga'a comme langue de travail du gouvernement Nisga'a
- établir des archives nationales Nisga'a accessibles aux citoyens Nisga'a et à tout le monde
- protéger et améliorer tous les sites patrimoniaux Nisga'a
- préserver les Terres Nisga'a et les ressources avec l'aide de bénévoles Nisga'a
- établir des liens entre la jeunesse et les aînés Nisga'a par des programmes significatifs.

Pendant la période visée par le rapport, le MAN a poursuivi la préparation du retour des artefacts Nisga'a et l'ouverture du musée Nisga'a.

MUSÉE NISGA'A

Avec la Nisga'a Foundation (un organisme de charité reconnu), le GNL construit un musée Nisga'a. Une fois terminé, l'établissement de 10 000 pieds carrés se caractérisera par un plan d'étage qui imite un bol à festin traditionnel Nisga'a et par une ligne de toiture élancée qui ressemble à la fois à un canot et à une maison longue traditionnels Nisga'a. Seul espace de galerie à température contrôlée de catégorie A de son genre dans le nord-est de la Colombie-Britannique, le musée

accueillera des artéfacts Nisga'a et offrira un lieu permanent pour que les Nisga'a et les visiteurs puissent faire l'expérience de la vie et de l'héritage riches de la culture Nisga'a. Le projet est financé entièrement par la Nisga'a Foundation et le GNL.

La première pelletée de terre a eu lieu à Laxgalts'ap en juillet 2009 et la construction s'est poursuivie tout au long de la période visée par le rapport, avec notamment des travaux dans les domaines suivants : les fondations, la charpente, la toiture, l'électricité et la mécanique. Lorsque cela était possible, des entrepreneurs locaux ont été embauchés et des travailleurs Nisga'a employés.

Pendant la période visée par le rapport, le MAN a travaillé en collaboration avec Traditions Consulting afin de créer la structure narrative globale du musée. Le retour des artéfacts Nisga'a est fondamental aux expositions du musée et cette histoire est transmise aux visiteurs par une trame thématique, « From Darkness to Light », qui montre la vie et l'héritage des ancêtres Nisga'a. Une ébauche a été rendue publique pour examen et afin d'obtenir des commentaires avant son approbation par l'exécutif du GNL. Le MAN continue de recueillir les recommandations et commentaires du public.

Le GNL a également entrepris le processus de recherche d'un directeur du musée afin de gérer l'administration, les collectes de fonds, la coordination du rapatriement des artefacts ainsi que l'élaboration d'un plan opérationnel et d'une stratégie marketing.

ANHLUUT'UKWSIM LAXMIHL ANGWINGA'ASANSKWHL NISGA'A
PARC COMMÉMORATIF DU CHAMP DE LAVE DES NISGA'A

Le parc commémoratif du champ de lave des Nisga'a – premier parc provincial géré conjointement par une Première nation et la Colombie-Britannique – offre l'interprétation d'un site naturel impressionnant et une introduction spectaculaire à la culture Nisga'a. La coulée basaltique alcaline Nisga'a est l'une des manifestations volcaniques les plus jeunes et les plus accessibles de la province. Avec un terrain de camping pouvant accommoder 16 véhicules, des aires de pique-nique, un centre d'information pour les visiteurs, des rampes de mise à l'eau et de courtes randonnées, le parc offre aux visiteurs une grande variété d'activités et une occasion d'en apprendre davantage sur la culture Nisga'a et l'histoire naturelle de la région. La Colombie-Britannique finance les services et l'entretien du parc dans le cadre d'une entente annuelle (49 000 $).

Huxwdii adigwil yukwhl siwilaaksim̓ /
L'apprentissage est un mode de vie

La Nation Nisga'a souhaite améliorer son système d'enseignement, aider les adultes à obtenir une meilleure formation et encourager tous les Nisga'a à s'engager dans un processus d'apprentissage continu, dans le but de contribuer au développement de l'économie et au renforcement de la société Nisga'a.

Sur les Terres Nisga'a, l'enseignement primaire et secondaire est assuré par le district scolaire 92 (Nisga'a), qui fait partie du système scolaire public de la Colombie-Britannique. Le conseil scolaire compte quatre membres Nisga'a (représentant chacun des villages Nisga'a) et un membre non Nisga'a. Le Gouvernement Nisga'a Lisims travaille en partenariat avec le district scolaire pour favoriser et protéger la langue et la culture Nisga'a tout en s'efforçant de rehausser les normes d'éducation pour tous les jeunes de la vallée du Nass.

En comparaison de la moyenne provinciale, les jeunes Nisga'a représentent une plus grande proportion de la population au sein de leur collectivité. Le GNL continue de planifier les besoins présents et futurs de la jeunesse Nisga'a en matière d'éducation, de sorte qu'ils soient pleinement préparés à participer à l'économie.

Taux d'inscription et de réussite des citoyens Nisga'a (qui étaient admissibles à l'obtention d'un diplôme) au postsecondaire, 2009–2010

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	Inscriptions	FEMME	HOMME	Réussite %	FEMME	HOMME
Université		58	31		66 %	44 %
Collège (public/privé)		75	48		33 %	20 %
Open Learning Agency		0	0		00 %	00 %
Instituts		6	3		66 %	66 %
Établissements postsecondaires privés		5	5		20 %	80 %
TOTAL		**144**	**87**		**47 %**	**34 %**

Au cours de la période visée par le rapport, la Colombie-Britannique a alloué au district scolaire 92 (Nisga'a) un financement de fonctionnement total de 7 millions de dollars pour l'année scolaire 2009/2010 — montant égal à celui de l'année précédente malgré une baisse du nombre d'inscriptions de 4 %. Ce montant total comprenait 2,1 millions de dollars de financement pour facteurs géographiques uniques (afin de reconnaître les frais et défis supplémentaires reliés au fonctionnement de petites écoles dans des régions éloignées) et il incluait 400 000 $ en financement de l'éducation autochtone pour les programmes et services éducatifs adaptés sur le plan culturel afin de soutenir la réussite des élèves autochtones. De plus, le ministère de l'Éducation a travaillé avec le district scolaire 92 (Nisga'a) au processus annuel de récupération des Premières nations.

Par ailleurs, la Colombie-Britannique a financé la Nisga'a Early Learning Leadership Team afin d'aider le district scolaire 92 (Nisga'a) à accroître la capacité pour l'apprentissage des jeunes enfants. Au cours des exercices 2008/2009 et 2009/2010, 60 000 $ ont été fournis afin de soutenir le programme en coordonnant les efforts locaux en matière d'apprentissage des jeunes enfants. Afin de répondre aux besoins du conseil scolaire 92 (Nisga'a), la Colombie-Britannique a modifié l'article 16 du contrat type afin de donner au district la pleine propriété de toute la documentation produite.

Des organisations admissibles sur les Terres Nisga'a ont également reçu des subventions reliées au jeu et des permis d'événements de jeu de la Colombie-Britannique. L'école élémentaire et secondaire Nisga'a a reçu un total de 73 500 $ depuis 2001 (2 690 $ au cours de la période visée par le rapport). Pendant la période visée par le rapport, le district scolaire

Ginger Gosnell-Myers

Tribu : loup / Collectivité : Vancouver

Je suis originaire de New Aiyansh, mais je vis à Vancouver depuis plus de dix ans. Il y a plus de 1 500 Nisga'a qui habitent dans la région de Vancouver. J'ai l'impression que notre collectivité urbaine se renforce et a de plus en plus de cohésion. Grâce à la Nisga'a Ts'amiks Society (local urbain Nisga'a de Vancouver), nous avons plus de visibilité dans la ville et nous avons eu davantage de possibilités de nous réunir en raison de certaines des ressources provenant du Traité.

Je travaille comme directrice de l'intéressement du public à l'Environics Institute pour l'Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain – la plus grande étude de son genre au Canada. Elle utilise la recherche comme moyen de donner une voix à des groupes que l'on n'entend pas nécessairement dans les recherches ou les politiques. Il s'agit de quelque chose dont je suis très fière parce que j'étais la gestionnaire de projet pour l'étude et que j'ai vu à sa mise en œuvre à travers le pays. Cette année, j'ai également fini ma maîtrise en politique publique à la SFU.

Les jeunes Nisga'a se voient assurément comme étant différents des autres Autochtones parce que nous n'avons plus de liens avec la *Loi sur les Indiens* ou le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Nous pensons de façon plus indépendante et nous reconnaissons que nous devons créer plus d'opportunités, de motivation et d'expérience nous-mêmes. Nous n'avons plus le statut d'exonération de l'impôt qui était offert aux Premières nations par la *Loi sur les Indiens*. J'ai l'impression qu'il y a un sens grandissant de l'autonomie chez les Nisga'a et j'en suis très fière.

Je pense aussi que nous devons être plus créatifs dans la façon dont nous nous gouvernons. À Vancouver, nous avons tant de Nisga'a talentueux, expérimentés et éduqués qui travaillent pour divers organismes, dirigent des compagnies, obtiennent des diplômes passionnants. D'autres Premières nations se sont tournées vers cette population jeune et dynamique qui a appris comment réussir en dehors des frontières de leur réserve. Elles leur font de la place et ces jeunes transforment leur collectivité en fonction des talents des personnes qu'elles sont en mesures de ramener. Nous devons nous concentrer sur cela, et sur d'autres choses importantes – comme le développement économique et le fait de s'assurer que nos enfants terminent leurs études et sont prêts à affronter la vie.

Mon mari est un Cri-Déné, de l'Alberta, et il ne comprend tout simplement pas. Nous avons dû signer et abolir certains droits qui nous avaient été accordés sous la *Loi sur les Indiens* tel que l'exemption d'impôt sur les terres indiennes. Mon mari et mes amis croient que nous avons cédé une grande partie des territoires traditionnels mais ils ne voient pas les possibilités qui viennent du fait que nous soyons responsables de nous-mêmes. Nous vivons désormais dans un monde où rien n'est certain. Les possibilités que nous avons sont celles que nous créons pour nous-mêmes en tant que nation. Si nous voulons plus de terres, nous allons devoir acheter plus de terres. Si nous voulons du développement économique, nous allons devoir prendre certains risques et aller de l'avant. Ils ne comprennent pas la libération qui accompagne le fait de dire : « Je ne suis plus un Indien assujetti à la *Loi sur les Indiens* ». Et d'autres jeunes Nisga'a auxquels je parle disent la même chose. J'espère que ce sentiment grandit.

« Les possibilités que nous avons sont celles que nous créons pour nous-mêmes en tant que nation. »

*Les opinions exprimées par des citoyens Nisga'a ne reflètent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique ou Nisga'a Lisims.

92 (Nisga'a) a également reçu 80 824 $ en versements de CommunityLink, programme qui aide à fournir des services comme des programmes de petits déjeuners et de dîners, des programmes d'écoles communautaires, des travailleurs de soutien intégrés à l'école ainsi que du counseling pour les enfants et les jeunes à risque.

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Le Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a Institute (WWNI) offre des programmes postsecondaires dans les collectivités Nisga'a et dans des centres urbains. Accueillant des étudiants Nisga'a et non Nisga'a depuis 1993, le WWNI offre des programmes en partenariat avec différentes institutions publiques, notamment les programmes suivants :

- Cohorte de maîtrise ès arts
- Achèvement du baccalauréat ès arts dans la vallée du Nass
- Obtention du diplôme de 12e année
- Préparation en vue de l'université/du collège
- Formation professionnelle et technique
- Programmes de formation permanente.

Depuis la date d'entrée en vigueur, 97 étudiants universitaires ont obtenu leur diplôme de WWNI, notamment les diplômes suivants :

- 27 baccalauréats ès arts en études des Premières nations
- 2 baccalauréats ès sciences (majorité des cours au WWNI)
- 1 baccalauréat en commerce (majorité des cours au WWNI)
- 5 certificats en langue Nisga'a
- 33 certificats d'études générales en études des Premières nations
- 29 certificats d'études sur les Nisga'a.

Remarque : les étudiants peuvent obtenir plus d'un certificat d'études à la fois.

Durant la période visée par le rapport, la Colombie-Britannique a fourni 280 000 $ au gouvernement Nisga'a Lisims en vertu de l'Accord de financement budgétaire de la Nation Nisga'a (AFB) afin de soutenir la prestation des programmes d'éducation et de formation postsecondaires au WWNI. De plus, la Colombie-Britannique a fourni 307 000 $ par l'entremise d'un accord de fédération entre le WWNI et la University of Northern British Columbia (UNBC). En plus du financement fourni en vertu de l'AFB, le Canada a accordé 245 000 $ en financement ciblé afin de soutenir des projets spéciaux d'éducation postsecondaire gérés par le WWNI.

Le gouvernement Nisga'a fournit du soutien financier à des étudiants Nisga'a choisis qui poursuivent leur éducation postsecondaire en Colombie-Britannique et à travers l'Amérique du Nord.

UNBC WILP WILXO'OSKWHL NISGA'A ENDOWMENT FOUNDATION

La fondation UNBC Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a Endowment Foundation (un organisme de charité reconnu) a été constituée afin de mettre en place une base de financement stable et indépendante pour les projets d'investissement du WWNI, les bourses d'études, le perfectionnement du corps professoral et du personnel ainsi que d'autres priorités.

Depuis sa création, le WWNI a obtenu un appui solide de la part du peuple Nisga'a et de la Colombie-Britannique. Dans une démonstration de ce soutien communautaire, la communauté d'affaires Nisga'a a d'abord versé une contribution de 100 000 $, puis une deuxième contribution de 250 000 $ au Nisga'a Endowment Fund (comme on l'appelait alors). Cette somme a été généreusement doublée par la Colombie-Britannique et l'UNBC. Les montants ont continué à s'accumuler dans la UNBC Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a Endowment Foundation.

UNBC Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a Endowment Foundation. Valeur annuelle du fonds (au 31 mars).

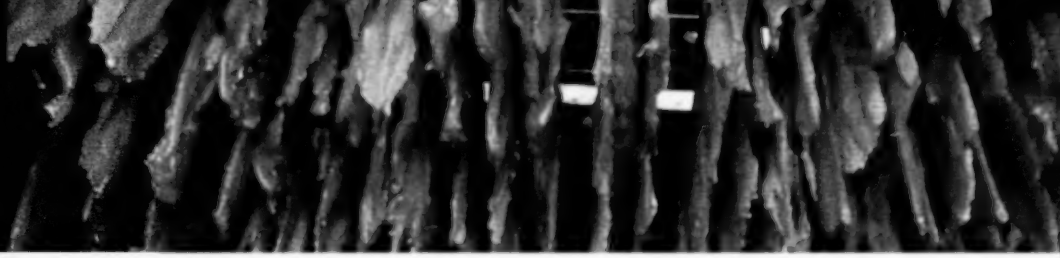

Sgihl g̱andi'akhla'amskw looḿ, g̱an wil dip dixyugwihl ha'am wil /

Nous recherchons la prospérité durable et l'autonomie

Entièrement intégrée dans l'économie du nord-ouest de la Colombie-Britannique, l'économie Nisga'a partage toutes les possibilités et les défis de la région. Les principales industries de la vallée du Nass sont la pêche et la foresterie. À ces industries saisonnières fondées sur les ressources naturelles s'ajoutent des emplois à temps plein dans les secteurs du gouvernement, de l'éducation et des soins de santé. Depuis le 11 mai 2000, l'amélioration des infrastructures a amené de nouveaux emplois et de nouvelles compétences tandis que le tourisme et les télécommunications promettent une expansion et une diversification des possibilités d'emploi.

« La création de richesse — la capacité et les ressources — guide nos décisions à propos de la voie appropriée à suivre. Ceci nous aide à atteindre la liberté de voler de nos propres ailes. » — Ayuukhl Nisga'a

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NISGA'A

Par l'intermédiaire du ministère du développement économique Nisga'a, le GNL fournit aux entrepreneurs et aux organismes Nisga'a l'accès à des renseignements d'ordre commercial, à des outils et à des capitaux. Le GNL investit en recherche et développement, dans les infrastructures, dans des partenariats stratégiques et dans une diversité de projets afin de stimuler l'économie Nisga'a, de soutenir les citoyens Nisga'a et de promouvoir une nouvelle ère de prospérité et de pérennité économiques.

Depuis la date d'entrée en vigueur du Traité, le GNL a travaillé à poser les jalons pour la prospérité et l'autodétermination par la collaboration avec les gouvernements de villages Nisga'a et les locaux urbains Nisga'a. De cet effort naît une vision commune de prospérité économique durable. En vue d'atteindre cet objectif, l'engagement a été pris, au cours de la période visée par le rapport, d'élaborer un plan économique stratégique quinquennal et d'effectuer une nouvelle recherche afin de déterminer l'orientation des initiatives à venir.

STRATÉGIE DE LA RÉGION DU NASS

Bien que la Nation Nisga'a accueille le développement économique et soit effectivement « ouverte au monde des affaires », en aucune circonstance les citoyens Nisga'a n'accepteraient un compromis entre la protection de l'environnement et le développement économique. C'est pourquoi le GNL a créé une stratégie afin de répondre au développement des ressources naturelles proposé dans la région du Nass. L'objectif de la stratégie est de veiller à ce que le développement se fasse uniquement lorsque tous les droits issus du Traité ont été respectés — y compris les droits ayant trait aux intérêts économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Que ces projets visent une participation financière, le partage des revenus, des redevances, des occasions contractuelles, des emplois directs ou des coentreprises, un principe fondamental de la stratégie est que seuls des projets respectueux de l'environnement recevront l'aval du GNL. Cette stratégie aidera à s'assurer que les ressources Nisga'a continueront à soutenir la Nation Nisga'a pour des générations à venir.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL NISGA'A

Dans l'objectif d'aider les entrepreneurs Nisga'a à être concurrentiels dans le marché global, le fonds de développement commercial Nisga'a (Business Development Fund) fournit des conseils, des services et du financement. Les bénéficiaires comprennent des entreprises Nisga'a nouvelles et bien établies offrant des produits ou services prometteurs ciblant une diversité de secteurs du marché.

Les fonds sont fournis afin de soutenir les entreprises et pour le renforcement des capacités, des études de faisabilité et les frais de lancement ainsi que pour des dépenses en immobilisation pour des infrastructures commerciales et ils visent à aider les requérants à obtenir des fonds auprès d'établissement de crédit et d'autres programmes de capitaux propres. Des projets touristiques, des entreprises de détail et à domicile, le développement de petites industries et des projets d'entreprise ont tous obtenus des investissements. Pendant la période visée par le rapport, huit projets ont été approuvés pour un montant total de 530 468 $.

APPROCHE 360° DE LA NATION NISGA'A POUR LA FORMATION

Lancé au cours de la période visée par le rapport, le programme d'approche 360° de la Nation Nisga'a pour la formation recourt aux partenariats avec les employeurs afin d'offrir des expériences de travail, notamment : de la formation préalable à l'emploi, de la formation technique, de la formation sur les lieux de travail, des emplois et une évaluation de suivi.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE VOICES OF NISGA'A CITIZENS

Pendant la période visée par le rapport, un nouveau plan économique a été élaboré dans le but de viser la prospérité durable et l'indépendance. À la différence des plans de développement économique traditionnels, qui demandent des investissements en infrastructure et en marketing dans l'espoir de voir émerger de nouvelles entreprises, le plan de mise en œuvre Voices of Nisga'a Citizens se concentre sur des façons de faciliter l'utilisation des infrastructures déjà en place sur les Terres Nisga'a.

PARTENARIATS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Aux termes de l'accord de financement des partenariats avec le marché du travail, la Colombie-Britannique a investi 277 253 $ pendant la période visée par le rapport afin d'examiner les besoins futurs en main-d'œuvre et en compétences, la disponibilité des emplois ainsi que le potentiel d'accroissement des occasions d'emploi et de travail indépendant sur les Terres Nisga'a. Cela visait l'évaluation des compétences actuellement disponibles dans les collectivités Nisga'a de même que la prévision de celles qui seront nécessaires dans l'avenir à moyen et long termes.

Pourcentage de la population touchant des prestations d'assurance-emploi

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nisga'a	6,7	4,3	7,2	7,3	8,1	8,3	6,3	3,8	5,9	5,6	7,6
C.-B.	2,8	2,2	2,8	3,0	3,1	2,9	2,5	2,3	2,4	1,2	2,8

*L'évaluation reflète les prestataires en pourcentage de la population âgée de 19 à 64 ans en septembre de chaque année. Source : Dossiers administratifs de Ressources humaines et Développement social Canada et prévisions démographiques de BCStats.

MINISTÈRE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le GNL gère les forêts Nisga'a de manière à protéger ce patrimoine naturel et à fournir des emplois à la population Nisga'a. La durabilité écologique est une préoccupation de premier ordre dans la conception et l'approbation de toutes les activités sur les Terres Nisga'a, et la *Nisga'a Forest Act* fixe des normes élevées pour la préservation de la biodiversité. Le GNL assure également la gestion de toutes les ressources terrestres et forestières sur les Terres Nisga'a, y compris les ressources non ligneuses. Le champignon du pin, un produit très recherché en Asie, est une ressource précieuse que l'on trouve dans les forêts Nisga'a et qui fait l'objet d'une récolte saisonnière.

Bien que les temps difficiles perdurent pour l'industrie forestière de Colombie-Britannique, deux facteurs ont permis à l'exploitation forestière de se poursuivre sur les Terres Nisga'a : de bons marchés pour le cèdre et la viabilité des exportations de billes de sciage. La possibilité annuelle de coupe sur les Terres Nisga'a est de 130 000 mètres cubes. Le GNL perçoit une redevance sylvicole afin de veiller à ce que la reforestation des blocs de coupe soit financée à long terme. Le fonds actuel est d'environ 1 million de dollars.

Mètres cubes de bois d'œuvre récoltés depuis 2000

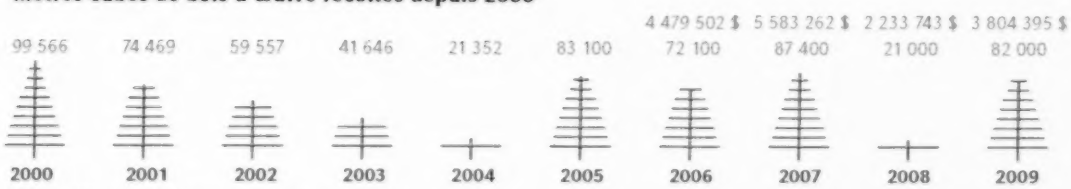

*Valeur en dollars des ventes de bois d'œuvre déclarées depuis 2006.

Melvin Stevens

Tribu : Ioup / Collectivité : Laxgalts'ap

Les gens parlent d'un ralentissement économique? En fait, cette année a été l'une de nos plus occupées. Nous devrions avoir une récession plus souvent.

Je suis directeur général de la société Laxgalts'ap Forest Corporation. Dans le passé, nous ne faisions que vendre du bois brut sans seconde transformation. Maintenant, nous regardons vers des marchés à créneaux, des produits haut de gamme, afin de nous diversifier dans l'industrie au moment où le marché du bois brut diminuera. De la sorte, nous ne resterons pas immobiles, à attendre que les marchés rebondissent. Nous visons d'autres produits, afin de pouvoir utiliser la fibre.

Notre programme de construction de maison en bois rond en est maintenant dans sa troisième année. Il s'agit d'un programme d'apprentissage, qui certifiera certains de nos constructeurs au terme de la quatrième année, puis qui deviendra une entreprise de façon à ce que nous puissions débuter la commercialisation. Nous aurons des échantillons des maisons ici dans le village. Nous avons commencé une usine de bardeaux de cèdre, et vendons au sud de la frontière jusqu'au littoral est. Il s'agit seulement de la première phase, la deuxième concerne le bois séché au four afin que nous puissions entrer dans le marché des produits à valeur ajoutée. Un de nos clients, Timbertone, est là à chaque fois que nous avons de la fibre à vendre. Il fabrique des guitares et des violons qui sont vendus partout dans le monde.

Le Traité devrait être le principal outil que tous les Nisga'a utilisent afin de progresser. Les vies des Nisga'a se sont quelque peu améliorées sous le Traité, mais il reste une longue route à parcourir. D'une certaine façon, le Traité a aidé à renforcer la culture. Il y a plus d'activités et d'événements culturels. Beaucoup de jeunes Nisga'a font de la gravure artistique Nisga'a et pratiquent nos arts traditionnels. Même le mode de vie – nos fêtes, et ainsi de suite. C'est quelque chose que nous n'avons jamais vu auparavant. Notre culture a besoin de rester solide, et le Traité a aidé dans ce processus. Je suis assez sûr que les jeunes Nisga'a envisagent leur avenir avec optimisme. Maintenant, il leur appartient d'aller de l'avant.

L'élément négatif le plus important que je vois est la bureaucratie. D'un côté, il est préférable d'avoir un contrôle local, mais je pense que nous serions plus avancés si nous n'avions pas tant de réglementation. J'ai toujours dit que le Traité était un livre de possibilités, pas un livre de garanties, et que nous devrions travailler à capitaliser sur les possibilités. Est-ce que le Traité a valu la peine? Assurément oui. Nous ne sommes plus des pupilles de la Couronne, où tout était fait par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes. Aujourd'hui nous sommes libérés de cette emprise et nous pouvons faire nos propres lois afin d'avoir le contrôle et de nous permettre de progresser. J'entrevois définitivement un avenir meilleur pour notre peuple – pourvu que notre gouvernement change ses règles bureaucratiques. En ce qui concerne la Nation Nisga'a, je vois notre rôle de chef de file continuer, en étant des modèles et en partageant nos expériences avec les autres Premières nations – le bon et le moins bon.

« J'ai toujours dit que le Traité était un livre de possibilités, pas un livre de garanties, et que nous devrions travailler à capitaliser sur les possibilités. »

*Les opinions exprimées par des citoyens Nisga'a ne reflètent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique ou Nisga'a Lisims.

COMITÉ SUR LES FORÊTS

Pendant la période visée par le rapport, le Nisga'a/British Columbia Forest Service Forestry Committee s'est réuni à deux reprises afin d'échanger des renseignements et de discuter de stratégies pour les activités de gestion des forêts adjacentes aux Terres Nisga'a. Le permis d'exploitation de terres à bois W0141 a été annulé et la Colombie-Britannique et le GNL ont entrepris des discussions exploratoires concernant l'achat possible du permis W0141 par le GNL.

PLANTATION ET RELEVÉS

Pendant la période visée par le rapport, Lisims Forest Resources a planté 16 010 plants sur des portions de six blocs de coupe. En outre, Lisims Forest Resources a terminé les relevés suivants.

Résultats des relevés sylvicoles de 2009

Blocs de coupe relevés	Surface totale relevée	Surface en croissance libre	Surface suffisamment regénérée	Aucun autre traitement
21	699 ha	510 ha	128 ha	61 ha
	100 %	73 %	18 %	9 %

DÉCONTAMINATION DE SITES

Pendant la période visée par le rapport, le gouvernement du village de New Aiyansh et Northwest Response Ltd. ont continué à enlever des débris du camp de Ksedin. Quatre cycles de décontamination du sol ont été achevés. Le dernier des débris a été enlevé et la pente du site a été modifiée afin de permettre un meilleur drainage. Entre 2006 et 2009, 169 camions bennes de débris et de déchets ont été enlevés. De l'herbe a été semée sur le site. De plus, la décontamination finale des sols et l'échantillonnage des sols ont été terminés à la plate-forme de réception des grumes de Ginlulak et une équipe de travail a été embauchée afin de nettoyer les débris à quatre camps abandonnés (utilisés par les cueilleurs de champignons) situés sur des Terres de la Couronne.

SANTÉ DES FORÊTS

Des relevés aériens ont été entrepris pendant la période visée par le rapport afin de situer les arbres attaqués par le dendroctone du pin ponderosa. Au cours de l'hiver, les arbres endommagés ont été identifiés, abattus et brûlés. Lisims Forest Resources a travaillé tant sur les Terres Nisga'a que sur les Terres de la Couronne adjacentes. Deux autres entrepreneurs ont travaillé dans la région entre Kalum Lake et Sand Lake.

FINANCEMENT PROVINCIAL

En 2003, à la suite de la faillite de New Skeena Forest Products, la Colombie-Britannique a assumé la responsabilité de terminer les obligations non remplies découlant du traité. Les travaux comprenaient le reboisement des blocs de coupe, l'entretien des routes et le déclassement de deux sites de travaux abandonnés. Pendant la période visée par le rapport, la Colombie-Britannique a investi les montants suivants dans des activités de gestion des forêts sur les Terres Nisga'a (en vertu du « projet Nisga'a ») :

Administration et planification du projet 0 $	**Entretien ou mise hors service de routes provinciales secondaires** 85 658 $	**Relevés sylvicoles** 36 125 $	**Plantation** 17 163 $
Brûlage de rémanents 6 844 $	**Nettoyage de sites (camp de Ksedin et plate-forme de réception des grumes de Ginlulak)** 89 771 $	**Nettoyage des camps des cueilleurs de champignons** 2 940 $	**Santé des forêts (dendroctone du pin ponderosa)** 97 102 $*

TOTAL 334 603 $

*Le montant indiqué sous la rubrique « Santé des forêts » comprend uniquement les fonds prévus par le Projet Nisga'a. Les dépenses supplémentaires [illegible]

CONSEIL SUR LES PRATIQUES FORESTIÈRES

En 2007, il a été conclu que New Skeena Forest Products se trouvait en situation de non-conformité importante quant à ses activités sur les Terres Nisga'a. La Colombie-Britannique est responsable de prendre ses propres mesures en lien avec les obligations non remplies relativement au nettoyage des récoltes, aux relevés sylvicoles, à l'entretien des routes et à la mise

hors service des routes afin de réduire le risque d'impacts environnementaux futurs sur les Terres Nisga'a en raison des activités de New Skeena. Pendant la période visée par le rapport, le conseil sur les pratiques forestières a publié son rapport final intitulé « Follow-up Review of Government's Performance in Addressing New Skeena Forest Products Obligations on Nisga'a Lands ». Le conseil félicitait la Colombie-Britannique pour son engagement envers le GNL et sa coopération avec celui-ci afin de déterminer quelles étaient les obligations de New Skeena et d'y voir.

PROGRAMMES PERSPECTIVES D'EMPLOI

Pendant la période visée par le rapport, le Canada et la Colombie-Britannique ont financé un projet sur les Terres Nisga'a afin de créer des emplois immédiats pendant le ralentissement économique. Grâce au Programme Perspectives d'emplois fédéral, un contrat a été accordé à la Gitxat'in Development Corporation en vue de l'embauche de travailleurs et afin de remettre en état des terres adjacentes au village de Laxgalts'ap. Les travaux comprenaient l'enlèvement de souches, le déblaiement de sentiers, le rétablissement de l'écosystème riverain ainsi que le rétablissement des sentiers d'interprétation historique. Les travaux de restauration aideront à améliorer le débit d'eau et l'habitat faunique. Le Canada a versé 349 328 $ et la Colombie-Britannique 87 332 $ pour un total pour le projet de 436 660 $.

De plus, le ministère des Ressources forestieres du GNL a entrepris une éclaircie hâtive et une gestion du peuplement sur environ 300 hectares de forêt. Ces travaux ont été achevés tout en conservant les caractéristiques de l'habitat telles que la diversité et la qualité de la vie animale et végétale dans la région. Quinze travailleurs du secteur des ressources naturelles déplacés ont été employés au fil de ce projet, qui a été financé (470 000 $) par la Colombie-Britannique.

MINISTÈRE RESPONSABLE DE LA RÉGLEMENTATION DES RESSOURCES NATURELLES

Pendant la période visée par le rapport, le ministère responsable de la réglementation des ressources naturelles, la direction des pêches et de la faune et la direction des terres et des ressources naturelles ont travaillé de concert à l'application des lois, politiques et procédures Nisga'a faites en vertu des lois intitulées *Fisheries and Wildlife Act, Nisga'a Forest Act* et *Nisga'a Offence Act*. Ils ont ensemble alloués six employés à l'équipe du ministère responsable de la réglementation des ressources naturelles.

Dans le but de protéger et de conserver les ressources naturelles régionales, le ministère responsable de la réglementation des ressources naturelles du GNL travaille avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada (POC) et le service de conservation de la Colombie-Britannique afin de veiller à ce que la totalité des lois fédérales, provinciales et Nisga'a soient appliquées sur les Terres Nisga'a. Les agents des pêches fédéraux ont joué un rôle essentiel, fournissant conseils et assistance afin d'assurer le respect des lois sur les pêches Nisga'a. Pendant la période visée par le rapport, plusieurs patrouilles conjointes Nisga'a/ POC ont été menées dans la région du Nass. Une présence coordonnée et accrue se voit maintenant sur les Terres Nisga'a; on y retrouve notamment les mêmes logos et uniformes, de même que des normes, procédures et politiques d'application des lois. Une communication constante est maintenue entre les ministeres et organismes d'application des lois, De plus, on prévoit une présence plus visible et davantage coordonnée en matière d'application pour les prochaines saisons de chasse et de récolte des champignons.

PROGRAMME DE GESTION DES PÊCHES NISGA'A

L'un des réseaux hydrographiques les plus en santé du monde, K'alii Aksim Lisims (le Nass) est le lieu de frai de cinq espèces de saumons sauvages, du saumon arc-en-ciel et de l'eulakane. Le GNL et le Canada gèrent la pêche au saumon du fleuve Nass afin de protéger la ressource, de fournir aux citoyens Nisga'a une industrie de la pêche durable et moderne et de soutenir cette industrie.

Sous l'égide du Comité conjoint de gestion des pêches (formé de représentants du Canada, de la Colombie-Britannique et du GNL), le programme de gestion des pêches Nisga'a utilise des roues à poisson et d'autres moyens techniques dans le fleuve Nass pour la surveillance du saumon, son marquage et la collecte de données et effectue des évaluations des stocks de diverses espèces dans l'ensemble du bassin du Nass. Le GNL collabore avec la Colombie-Britannique afin de gérer les pêches sportives d'espèces autres que le saumon.

La renégociation fructueuse de l'Accord de financement budgétaire en 2008, de même que la stabilité continue du Lisims Trust, a entraîné une certitude à long terme pour les activités de gestion des pêches et d'évaluation des stocks effectuées par Nisga'a Fisheries. Par exemple, pendant la période visée par le rapport, le programme d'évaluation du saumon coho de Zolzap Creek a repris après une interruption de sept ans. Cette étude fournit des renseignements importants sur la survie et les prises dans toutes les pêches (Alaska et Colombie-Britannique) qui ont une incidence sur le coho du fleuve Nass.

Récolte de saumon depuis 2000 (prises individuelles de saumon)

	Sockeye	Coho	Rose	Kéta	Chinook	Revenus[3]
2000*	54 734	—	—	—	—	900 000 $
2001*	37 833	—	—	—	—	386 126 $
2002	87 918	2 425	—	—	—	833 781 $
2003	85 284	10 317	—	—	—	984 708 $
2004	91 426	10 294	—	—	—	1 141 930 $
2005	112 778	14 762	—	—	—	665 556 $
2006^	62 422	5 261	2 912	935	1 896	919 866 $
2007^	34 076	6 354	3 760	719	2 440	616 051 $
2008^	17 728	793	3 438	276	—	206 126 $
2009^	29 017	35	21 822	501	—	304 161 $

*En 2000 et 2001, seulement du saumon sockeye a été pêché.
^À compter de 2006, toutes les espèces de saumon pêchées sont comptées.
[3]Revenus pour l'économie locale.

LISIMS FISHERIES CONSERVATION TRUST

Le programme de gestion des pêches Nisga'a applique les normes les plus élevées dans les domaines de la conservation et de la protection de l'environnement afin de maintenir un écosystème aquatique sain et productif pour les pêcheurs actuels et les générations futures. Cet engagement est assuré en partie par le Lisims Fisheries Conservation Trust. Les fiduciaires, nommés par le GNL et le Canada, administrent la fiducie, et les recommandations du Comité conjoint de gestion des pêches sont prises en compte dans la commandite de projets, de programmes et d'activités compatibles avec les objectifs de la fiducie. Cette dernière fait la promotion de la conservation et de la protection des espèces de poissons de la région du Nass, facilite la gestion durable et appuie la participation des Nisga'a à l'intendance des pêches pour le bien de tous les Canadiens.

État des investissements de la fiducie Lisims Trust de 2000 à 2009

	Valeur de l'actif net	Décaissements		Valeur de l'actif net	Décaissements
31 déc 00	13 726 993 $	0 $	31 déc 05	14 857 367 $	600 000 $
31 déc 01	13 722 641 $	0 $	31 déc 06	15 586 894 $	600 000 $
31 déc 02	12 302 959 $	0 $	31 déc 07	15 646 909 $	550 000 $
31 déc 03	12 211 358 $	0 $	31 déc 08	12 234 637 $	0 $
31 déc 04	13 371 869 $	313 000 $	31 déc 09	14 391 575 $	550 000 $

LE NASS OBTIENT LA RECONNAISSANCE « STOCK SENTINELLE »

Le fleuve Nass continue à donner des stocks de saumon sains et des pêches durables alors que les autres réseaux hydrographiques majeurs de la côte du Pacifique du Canada souffrent de faibles retours des salmonidés, de budgets serrés et d'annulation de pêches. Pendant la période visée par le rapport, le Nass est resté ouvert à la pêche au saumon sockeye commerciale et des Nisga'a, tandis que la pêche dans le fleuve Fraser et la rivière Skeena étaient soient fermées ou fortement limitées.

La santé du fleuve Nass continue d'être acclamée sur la scène internationale. Pendant la période visée par le rapport, le stock de saumon quinnat du fleuve Nass a été reconnu par la Commission du saumon du Pacifique comme un « stock sentinelle » crucial au Traité sur le saumon du Pacifique conclu entre le Canada et les États-Unis. Grâce à cette reconnaissance, les pêches Nisga'a ont obtenu un financement pour cinq ans (100 000 $ par année, conditionnel à l'atteinte d'un estimé de population exact) afin d'augmenter sa capacité d'estimer l'abondance de ces très importantes populations de saumon quinnat. Une partie du financement ira à l'amélioration des efforts de dénombrement des quinnats à des lieux de frai clés (y compris Meziadin, Kwinageese et Damdochax).

Les objectifs d'échappée pour toutes les autres espèces de saumon retournant dans le Nass ont également été atteints. Cependant, la faible abondance de saumon kéta retournant dans la région du Nass reste une préoccupation et Nisga'a

Fisheries a encouragé POC à éliminer la pêche commerciale du saumon kéta du fleuve Nass de sorte qu'il soit possible de reconstituer les stocks. Nisga'a Fisheries travaille à l'heure actuelle avec POC à l'élaboration d'une stratégie de pleine reconstitution des stocks du kéta de la région du Nass. Nisga'a Fisheries continue à profiter du soutien du Sierra Club du Canada pour sa gestion du fleuve Nass.

SURVEILLANCE DES ORMEAUX ET PROGRAMME D'INTENDANCE PAR LES JEUNES

Il fut un temps où l'ormeau constituait une partie abondante et importante de la diète des Nisga'a et de l'économie Nisga'a. Depuis la fin des années 1970, les stocks d'ormeaux ont cependant connu un déclin important en Colombie-Britannique. En 2007, Nisga'a Fisheries a élaboré un plan d'action communautaire avec l'aide de membres de la collectivité et de ses partenaires (POC, Environnement Canada et Oceanlink/Bamfield Marine Sciences Centre). L'objectif à long terme du plan d'action communautaire est de restaurer la population d'ormeaux à un niveau qui soutient une pêche communautaire à des fins alimentaires. Le plan d'action comprend notamment ce qui suit :

- la promotion de l'intendance des ormeaux dans les collectivités du nord en augmentant la sensibilisation et en encourageant la participation à la surveillance côtière,
- le transfert aux jeunes Nisga'a du savoir traditionnel et scientifique à propos de l'ormeau et des principes de rétablissement et de conservation,
- des patrouilles marines afin de surveiller et de signaler des signes de récolte illégales à Nisga'a Fisheries et à Pêches et Océans Canada.

Une partie importante de cet effort est le plan d'action communautaire « Nisga'a Youth Coast Watch Community Action Plan » élaboré par Nisga'a Fisheries. Pendant la période visée par le rapport, 24 jeunes, représentant chaque village Nisga'a et local urbain, ont participé à un camp intensif de deux semaines et se sont fait présenter des thèmes allant de la conservation marine et des espèces à risque à la biodiversité et au leadership communautaire. Les jeunes Nisga'a ont maintenant une meilleure compréhension du fait que — en plus des eulakanes, du saumon kéta et des récifs d'éponges siliceuses — les ormeaux ont besoin de leur protection.

GESTION DE LA FAUNE

Avec ses partenaires du Traité, le GNL fournit des conseils sur la gestion et la récolte de la faune dans les 16 101 km² de la région faunique du Nass. La Colombie-Britannique utilise ces renseignements pour établir les récoltes admissibles pour des espèces désignées et pour approuver le plan annuel de gestion de la faune du Nass. En vertu de l'Accord définitif Nisga'a, l'orignal, la chèvre de montagne et le grizzli ont été identifiées comme « espèces désignées » pour lesquelles il existe des allocations Nisga'a particulières. Le GNL a mis en place un système de permis afin de gérer la récolte des espèces désignées par les citoyens Nisga'a. Dans le cadre de l'Accord de financement budgétaire, la Colombie-Britannique verse 20 000 $ annuellement au GNL pour la gestion de la faune.

« Nous devons prendre soin de cette planète — tous les animaux, chaque ruisseau dans la vallée — et de cette terre sur laquelle nous vivons tous. » — Ayuukhl Nisga'a

INFRASTRUCTURE

Depuis 2000, la Colombie-Britannique a investi 52 millions de dollars pour améliorer et revêtir la route Nisga'a 113 de Lava Lake à New Aiyansh, Nass Camp et Laxgalts'ap — reliant ainsi la Nation Nisga'a au réseau routier nord-américain. De plus, le Canada, la Colombie-Britannique et la Nation Nisga'a ont investi ensemble 34 million de dollars pour construire une nouvelle route revêtue de scellage de 29 km allant de Laxgalts'ap à Gingolx, qui a été achevée en 2005, puis revêtue en 2007. Ces investissements dans l'infrastructure du transport améliorent la vie des Nisga'a, amènent de nouveaux visiteurs et améliorent l'accès pour les expéditions de poisson, de fruits de mer et de produits forestiers des Nisga'a.

Les projets d'infrastructure entrepris pendant la période visée par le rapport comprennent notamment les suivants :

- le revêtement de rues locales à Laxgalts'ap
- la poursuite de la construction de deux centres récréatifs (Laxgalts'ap et Gingolx)
- la construction du musée Nisga'a (étapes finales)
- l'approbation d'une stratégie de gestion des déchets pour les Terres Nisga'a.

Le Canada a fourni 2,3 millions de dollars en financement ciblé pour soutenir des projets d'habitation et d'infrastructure sur les Terres Nisga'a. La Colombie-Britannique a confirmé que plusieurs ponts à voie unique dans la vallée du Nass seront remplacés au fil du temps, dans un ordre de priorité qui sera déterminé en fonction des priorités globales pour les ponts de la province. Le remplacement du premier de ces ponts, le pont Diksangiik, devrait avoir lieu en 2011.

LIGNE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE DU NORD-OUEST

Pendant la période visée par le rapport, un groupe de travail a été mis sur pied afin d'élaborer un plan relatif à l'emploi, à la formation et à l'approvisionnement pour le projet de ligne de transport d'énergie du Nord-Ouest – une ligne de transport d'énergie de 335 km, 287 kV entre le poste de Skeena (près de Terrace) et un nouveau poste qui sera construit près de Bob Quinn Lake. Le GNL a travaillé afin de maximiser les occasions d'emploi et de formation possibles tout en participant à une évaluation environnementale rigoureuse du projet proposé. Le GNL a engagé des coûts reliés à l'évaluation des impacts potentiels du projet et pourrait assumer d'autres coûts au cours de 2010. Pour le compte de la British Columbia Transmission Corporation, BC Hydro a offert un financement de capacité au GNL relativement à ses dépenses reliées au projet.

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le Canada et la Colombie-Britannique entreprennent des évaluations environnementales de projets qui peuvent avoir un impact environnemental sur les Terres Nisga'a ou des intérêts Nisga'a et ils consultent le GNL dans le cadre de ce processus. Le GNL participe activement à ces évaluations ou entreprend ses propres examens environnementaux. Pendant la période visée par le rapport, des évaluations environnementales ont été entreprises relativement à de nombreux projets proposés, notamment : la ligne de transport d'énergie du Nord-Ouest (LTENO), la mine Kitsault, le projet hydroélectrique Syntaris Hydropower ainsi que la mine Kerr-Sulphurets Mitchell. Pour chacun de ces projets, le personnel de Nisga'a Lands and Resources, avec celui de Nisga'a Fish and Wildlife, a participé à des groupes de travail technique dont la mission était d'évaluer tant les impacts environnementaux que ceux reliés au Traité. Parmi ces projets, seule la demande de la LTENO s'est rendue à l'étape de l'examen officiel pendant la période visée par le rapport. L'évaluation environnementale de la demande de la LTENO devrait être terminée dans un proche avenir.

Le processus d'évaluation environnementale pour plusieurs des projets précités a entraîné des interprétations divergentes d'articles applicables du Traité par la Colombie-Britannique et le GNL. Les parties demeurent engagées à poursuivre le dialogue afin de résoudre les questions non réglées.

GESTION DES RESSOURCES DU SOUS-SOL

En vertu du Traité, la Nation Nisga'a conserve les droits sur toutes les ressources du sous-sol à l'intérieur des Terres Nisga'a. Pendant la période visée par le rapport, les services d'un cabinet juridique ont été retenus afin d'aider le GNL à élaborer des lois et règlements relatifs à la gestion et au développement de ces ressources, notamment du gravier, des minéraux et de l'énergie géothermique. Les grandes lignes de cette nouvelle législation ont été élaborées et le travail se poursuit entre les spécialistes juridiques et le GNL.

PROJET DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE INDIVIDUELLE

Détenir le titre de sa propre terre offre le potentiel de générer du capital pour le développement économique. Les nations en développement et leurs citoyens sont affaiblis par leur incapacité de recourir au titre de leurs biens-fonds afin de lever des capitaux. Puisqu'ils ne sont plus liés par la *Loi sur les Indiens*, ce ne devrait plus être le cas pour la Nation Nisga'a et ses citoyens. Toutefois, les citoyens Nisga'a ont été incapables de tirer profit de la valeur nette de leur maison et les villages Nisga'a n'ont pu capitaliser sur leurs actifs. Le projet de propriété foncière individuelle vise à modifier cette situation.

Un droit de propriété en fief simple absolu permettra aux citoyens Nisga'a, en tant que propriétaire foncier, de contacter des établissements de crédit afin de souscrire une hypothèque sans avoir besoin d'un cautionnement de la Nation Nisga'a. Donner aux citoyens Nisga'a la capacité d'utiliser leurs propriétés résidentielles afin d'emprunter des capitaux – comme les autres Canadiens – dégagera des ressources importantes afin de soutenir la croissance économique, l'investissement et l'accroissement de la prospérité pour les citoyens Nisga'a. À l'appui de cette initiative, le Canada a fourni au GNL 577 000 $ en financement ciblé.

Pendant la période visée par le rapport, le GNL a continué à élaborer des lois qui fourniront aux propriétaires fonciers Nisga'a individuels la possibilité d'avoir un droit de propriété sur des domaines en fief simple, enregistrés dans le système d'enregistrement des titres fonciers Nisga'a, sans restriction quant à la transférabilité. Les lois comprennent les suivantes :

- *Nisga'a Landholding Transition Act* (adoptée en 2009)
- *Nisga'a Property Law Act*
- *Nisga'a Law and Equity Act*
- *Nisga'a Partition of Property Act*
- *Nisga'a Planning and Zoning Enabling Act*
- *Nisga'a Expropriation Act.*

Avant l'adoption de la première loi, des réunions d'information de la collectivité ont eu lieu dans chaque village Nisga'a et chaque local urbain. L'objectif de ces réunions était d'expliquer les versions préliminaires des lois, de donner aux personnes l'occasion d'obtenir des réponses à leurs questions et de faire des commentaires. Le reste des textes législatifs devrait être examiné par WSN à l'automne 2010.

GROUPE DE SOCIÉTÉS COMMERCIALES NISGA'A

Afin de veiller à la séparation entre les intérêts commerciaux et les programmes et services gouvernementaux, la Nation Nisga'a a créé des sociétés Nisga'a afin de répondre à des besoins particuliers, comme la commercialisation du poisson (Nisga'a Fisheries Ltd.), la gestion des ressources forestières (Lisims Forest Resources), la construction d'infrastructures de télécommunication (enTel) et la promotion du tourisme (NCG Tourism). Ces entreprises sont gérées par l'intermédiaire du groupe de sociétés commerciales Nisga'a (GSCN), dont la mission est d'améliorer et de soutenir la santé et le bien-être économiques de la Nation Nisga'a et de ses citoyens en étant bien gérées et rentables et en ayant une réputation d'excellence. Le GSCN est une propriété exclusive de la Nation Nisga'a, mais il est géré professionnellement par un conseil d'administration indépendant composé de membres émérites de la communauté d'affaires qui fournissent une mine d'expérience et des conseils francs :

- Mike Harcourt, président
- Jean LaRose, secrétaire-trésorier
- Dr Milton Wong
- Chris McNeil, vice-président
- Dr Brent Mainprize
- Dr Joseph Gosnell.

Pendant la période visée par le rapport, les visites dans la vallée du Nass ont considérablement augmentées. Selon NCG Tourism, à la fin de juillet, 1 730 personnes avaient visité le centre d'information touristique Nisga'a comparativement à 858 l'année précédente. Les visites scolaires sont passées de cinq (69 personnes) à 17 (349 personnes). Des visites de l'édifice du gouvernement Nisga'a Lisims ont été offertes, et tant Aboriginal Tourism of British Columbia que le Council of Tourism Associations of British Columbia ont fait des voyages d'information dans la vallée du Nass. Des rédacteurs touristiques internationaux ont été accueillis, tout comme une équipe de CFTK television, dont les images de la vallée du Nass ont été incluses dans les publicités olympiques de la Colombie-Britannique qui ont été vues par des millions de personnes à l'aéroport international de Vancouver.

Communications et relations intergouvernementales /

Simutkws nuum̓, ii sgihl axy̓ookskw looḿ,
wil adigwil nidixdidaḵdiḿ /

Nous inspirons la confiance et la compréhension par des communications efficaces

La direction des communications et des relations intergouvernementales du gouvernement Nisga'a Lisims travaille à l'amélioration de la manière dont les membres du gouvernement communiquent entre eux, avec les citoyens Nisga'a, avec les partenaires du Traité et avec le reste du monde.

« La communication — s'écouter l'un l'autre — est ce qui assurera notre survie en tant que peuple Nisga'a. Nous le faisons par nos chants, nos récits, nos lois, notre mode de vie. » — Ayuukhl Nisga'a

COMMUNICATION AVEC LES CITOYENS

Le GNL s'engage à maintenir des canaux de communication ouverts, honnêtes et efficaces. Démontrant la responsabilité du gouvernement Nisga'a envers ses propres citoyens, des assemblées spéciales ont lieu à tous les deux ans, assemblées au cours desquelles des membres du gouvernement font rapport sur tous les domaines de gouvernance et sur les programmes publics. Chaque citoyen Nisga'a a le droit d'assister et de parler aux assemblées spéciales, et les travaux sont webdiffusés afin de veiller à ce que tous les citoyens Nisga'a soient en mesure de participer. La direction entreprend également les initiatives suivantes :

- publication du bulletin d'information mensuel du GNL
- publication, au besoin, d'éditions spéciales du bulletin d'information
- maintien et amélioration du site Web communautaire (nnkn.ca)
- création et maintien de sites Web pour des événements majeurs
- webdiffusion d'événements importants
- diffusion de nouvelles et de renseignements Nisga'a aux villages Nisga'a, aux locaux urbains et aux institutions Nisga'a
- compilation et maintien d'une galerie de photos d'événements marquants.

L'Internet est un mode de communication de plus en plus important pour les citoyens Nisga'a. Le site Web communautaire reçoit environ 7 500 visites chaque mois de plus de 2 500 personnes. Bien que la direction n'ait pas l'intention de se retirer des médias écrits, il est vraisemblable que l'Internet et les médias numériques joueront un rôle de plus en plus important.

REJOINDRE LE RESTE DU MONDE

La Nation Nisga'a ne vit pas en vase clos. Bien que certaines questions et initiatives soient propres aux citoyens Nisga'a, d'autres peuvent avoir des répercussions régionales, provinciales ou nationales. L'Accord définitif Nisga'a est un traité révolutionnaire et sa mise en œuvre est observée de près par des gouvernements et d'autres Premières nations d'un bout à l'autre du Canada et à travers le monde. Favoriser une vaste compréhension du Traité est l'objectif des efforts de relations publiques de la direction. Cet objectif est atteint par la production et la distribution de trousses d'information, de vidéos (notamment « One Heart, One Path, One Nation » présenté en première aux Olympiques d'hiver de 2010), des veilles-médias, des communiqués de presse, des entrevues et par la collaboration avec les partenaires du Traité (Canada et Colombie-Britannique) à la production du présent rapport.

PLANIFICATION ET MESURES D'URGENCE

La direction des communications et des relations intergouvernementales est également responsable des mesures d'urgence et de leur planification. En 2005, un plan national d'intervention en cas d'urgence et de rétablissement a été achevé. Depuis lors, la direction :

- a facilité la formation du personnel de gestion des urgences du GNL et des villages Nisga'a
- a soutenu les villages Nisga'a dans l'élaboration de leurs propres plans d'urgence
- a assuré la coordination avec les villages Nisga'a et les organismes régionaux et provinciaux d'urgence afin de fournir le soutien approprié pendant les urgences
- a activé le Centre national des opérations d'urgence (à certaines occasions nécessaires)
- a coordonné la planification de l'intervention de la Nation Nisga'a face à la possibilité de pandémie de grippe en 2009 -2010.

AFFILIATION DU GNL AVEC LA LAND CLAIMS AGREEMENTS COALITION

Le GNL est membre de la Land Claims Agreements Coalition, qui représente tous les groupes autochtones du Canada ayant conclu des traités modernes. Le principal but de la Coalition est de veiller à ce que les revendications territoriales globales et les ententes d'autonomie gouvernementale associées soient respectées, honorées et pleinement mises en œuvre afin d'atteindre leurs objectifs. Dans le cadre de sa participation à la Coalition, le GNL a fait part de ses expériences de travail, et de ses frustrations, avec le Canada et la Colombie-Britannique en lien avec la mise en œuvre de l'Accord définitif Nisga'a.

Pendant la période visée par le rapport, le président du GNL Mitchell Stevens était le co-président de la Coalition, et la direction a activement soutenu son travail avec la Coalition.

Dimt hugaxam diyeem̓ t an de'entgum̓ /

Notre gouvernance et nos services évoluent en réponse aux besoins de notre peuple

Guidé par la culture Nisga'a, ainsi que des pratiques exemplaires de partout dans le monde, le gouvernement Nisga'a Lisims travaille à l'amélioration de la vie des Nisga'a. En partenariat avec les quatre gouvernements de village Nisga'a, le GNL met en œuvre une vaste gamme de programmes et services adaptés sur le plan culturel dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement social, des services locaux et de l'accès à la justice.

« Il est de notre responsabilité d'assurer un mode de vie sain et de qualité dans notre milieu. Nous y parvenons en nous aidant mutuellement et en faisant preuve de bonté l'un envers l'autre. » — Ayuukhl Nisga'a

NISGA'A VALLEY HEALTH AUTHORITY

Le gouvernement Nisga'a gère la fourniture des soins de santé dans les collectivités Nisga'a par l'intermédiaire de la Nisga'a Valley Health Authority (NVHA). Enregistrée en vertu de la loi intitulée *Societies Act*, l'organisme élu compte des représentants des quatre villages Nisga'a et un représentant élu de la collectivité non Nisga'a. La NVHA reçoit un financement de 1,3 million de dollars du Canada. Pendant la période visée par le rapport, le Canada a également versé un montant de 284 000 $ en financement ciblé des soins de santé.

Responsable de créer et d'entretenir des installations et de promouvoir des programmes médicaux et de soins de santé publics, la NVHA fait fonctionner un centre de diagnostique à New Aiyansh et des cliniques satellites dans les autres villages Nisga'a, fournissant des services de médecin, de soins à domicile, de représentants en santé communautaire et culturelle ainsi que l'administration des services de santé non assurés. Ces dernières années, les citoyens Nisga'a font part d'un degré élevé de satisfaction envers les services de santé sur les Terres Nisga'a et considèrent la NVHA comme l'une des organisations en soins de santé des Premières nations les plus progressives, efficaces et effectives au Canada.

Pendant la période visée par le rapport, la NVHA a commencé à offrir des services chiropratiques dans la vallée du Nass à titre expérimental. Les services étaient offerts à Gitwinksihlkw et les frais couverts par la NVHA.

SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE NISGA'A

Grâce à un financement de la Colombie-Britannique (1,4 million de dollars) et du Canada (4,4 millions de dollars), le GNL offre des options de service visant à assurer la protection et le bien-être des enfants Nisga'a conformément à l'Ayuukhl Nisga'a et aux lois et politiques de de la Colombie-Britannique. Les services à l'enfance et à la famille Nisga'a (SEFN), qui travaillent au soutien des familles Nisga'a par la promotion et l'utilisation de l'Ayuuk, en sont responsables. Des bureaux des SEFN se trouvent à New Aiyansh, Terrace et Prince Rupert.

Les SEFN offrent des services prévus par la loi (une extension de la loi sur le bien-être de l'enfance) et des services autres que ceux-ci (services communautaires volontaires). Les SEFN offrent aux familles des services de soutien qui font la promotion du rôle parental et offrent des services de répit. Les accords de soins volontaires permettent aux parents de placer leurs enfants dans un milieu sécuritaire et approuvé lorsqu'ils doivent subir des traitements médicaux ou recevoir une formation. Les accords de soins particuliers assurent des soins appropriés aux enfants ayant des besoins particuliers.

Les SEFN distribuent également des paiements de soutien aux familles qui accueillent des enfants Nisga'a dans le cadre du programme de familles d'accueil. Parmi les autres services offerts mentionnons les suivants :

- Programme de concertation des familles, qui offre un autre mode de règlement des différends familiaux.

Sheldon Robinson

Tribu : orque / Collectivité : Laxgalts'ap

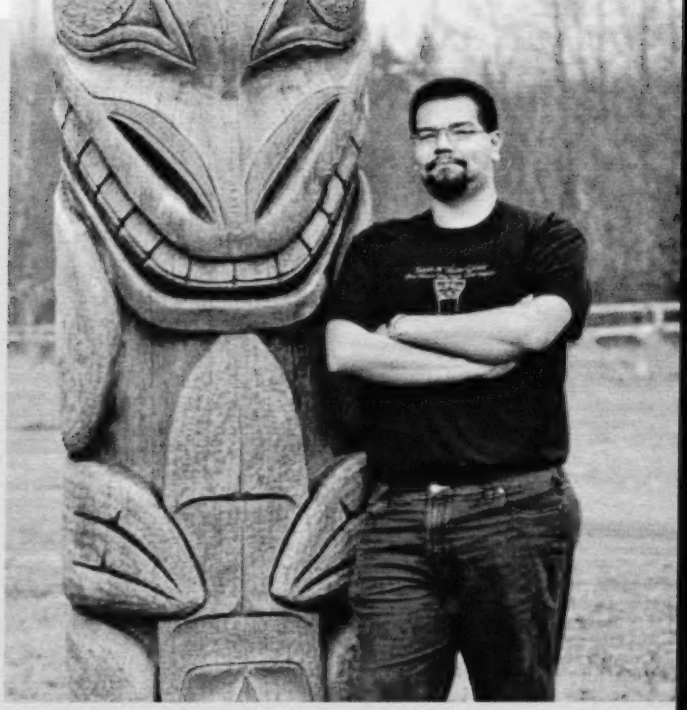

J'avais 18 ans lorsque le Traité est entré en vigueur. Depuis ce temps, j'ai remarqué beaucoup plus d'optimisme chez les nôtres. Ils voient des portes s'ouvrir vers des possibilités d'éducation et de travail. À travers la Nation Nisga'a, il y a maintenant un sens de fierté au sein de notre peuple. Les gens se tiennent la tête droite et sont fiers de qui ils sont.

Je travaille comme coordonnateur du mieux-être communautaire pour le village de Laxgalts'ap. Je crois que le Traité nous a donné plus de contrôle. Au niveau de la communauté, la prise de décision est beaucoup plus simple parce que nous n'avons plus à faire rapport à Ottawa ou à Victoria pour dire que nous voulons construire quelque chose pour nos enfants. Maintenant, nous pouvons dire vraiment, d'accord – nous allons construire cela pour nous-mêmes et nous allons le faire maintenant.

Je crois que la jeunesse Nisga'a envisage un avenir plus positif pour elle-même. Je pense que le Traité a changé la façon dont les jeunes voient les choses. Lorsque j'étais plus jeune, j'ai participé aux réunions avant la date d'entrée en vigueur. J'espérais vraiment que le Traité allait nous apporter tellement plus de liberté, et je pense que c'est ce que croient les jeunes d'aujourd'hui.

J'ai vu s'accroître les possibilités économiques depuis le Traité. Beaucoup plus de personnes ont un emploi depuis la date d'entrée en vigueur, que ce soit pour des projets à court terme ou autres. Maintenant que nous avons notre propre gouvernement, il semble également plus facile d'obtenir du financement pour le fonctionnement de nos programmes. Que reste-t-il à faire? La chose que j'aimerais vraiment voir est davantage d'insistance sur notre conseil des jeunes, qu'ils soient pris plus au sérieux et qu'ils fassent partie du processus décisionnel, parce que ce sont les jeunes, et leurs enfants, qui vont vivre leur vie sous le Traité.

Lorsque j'étais dans le sud au collège, un de mes amis travaillait à temps partiel pour son conseil tribal. Nous débattions souvent à propos des négociations de traité.

Un jour, il m'a demandé : « Est-ce que ça en a vraiment valu la peine pour vous? » Je lui ai dit que oui, parce que des portes s'ouvrent maintenant pour nous.

La chose qui m'a le plus surpris à propos du processus de traité, était la réaction des gens lorsque nous avons dû commencer à payer la taxe de vente. Tout le monde disait : « je n'ai pas voté pour ça. ». Et je répondais : « oui vous avez voté pour ça! » Nous avons tenu réunion après réunion pour donner aux gens de l'information sur le Traité. D'autres accusent toujours les membres des Premières nations d'être des profiteurs ... Nos chefs ont toujours dit que nous avions négocié notre entrée dans le Canada. Je crois que c'est un pas dans la bonne direction pour nous.

Je pense que dans dix ans, les choses seront meilleures pour les Nisga'a. Je crois qu'il y aura plus d'écotourisme et d'autres industries, et que l'industrie forestière sera moins importante. Si c'est ce qui arrive, nous aurons un avenir très prospère.

« Il y a un sens de fierté maintenant dans notre peuple. Les gens se tiennent la tête droite et sont fiers de qui ils sont. »

*Les opinions exprimées par des citoyens Nisga'a ne reflètent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique ou Nisga'a Lisims.

- Programme de développement du jeune enfant, qui profite aux enfants de 0 à 3 ans en fournissant du soutien et de l'éducation aux parents
- Programme de financement des services de garde, qui fournit du financement et des services de défense des intérêts pour les enfants ayant des besoins particuliers.

Les SEFN fournissent également des ressources pour les programmes suivants :

- Programme de travailleurs auprès des jeunes
- Sensibilisation aux drogues
- Ateliers communautaires
- Services psychologiques
- Orthophonie
- Services d'appui à la famille
- Programme récréatif.

Le 1er avril 2009, le nouvel Accord de financement budgétaire (AFB) est entré en vigueur, assurant une certitude financière et une stabilité pour les programmes de base offerts par l'entremise des SEFN. Ce fait, jumelé au transfert du financement contractuel du Ministry of Child and Family Development de la Colombie-Britannique à l'AFB mis à jour, a aidé à procurer une base solide pour la planification et le travail des SEFN. Pendant la période visée par le rapport, le Canada a également versé un montant additionnel de 25 000 $ en financement ciblé afin de soutenir les travaux sur le projet spécial de familles d'accueils géré par les SEFN.

ACCORD DE FINANCEMENT BUDGÉTAIRE

Le Traité exige que les parties concluent un accord de financement budgétaire décrivant la relation financière entre les parties. L'AFB énonce les montants de financement versés par le Canada et la Colombie-Britannique au GNL afin de soutenir les programmes et services gouvernementaux convenus ainsi que les activités reliées à la mise en œuvre du traité. L'AFB énonce également les modalités et conditions ainsi que les exigences de déclaration pour les paiements de transfert.

Le Canada verse approximativement 60,3 millions de dollars annuellement en tant que financement global pour les programmes et services soutenus par le gouvernement fédéral, notamment l'éducation, le développement social, la santé, les ouvrages, le gouvernement local et les pêches non commerciales. La Colombie-Britannique verse 1 926 063 $. Tous les transferts fédéraux et provinciaux ont été effectués à temps. Le Canada et la Colombie-Britannique peuvent également fournir au GNL du financement supplémentaire pour des programmes et projets afin de soutenir des initiatives particulières; ces montants de financement sont indiqués dans les sections pertinentes du présent rapport annuel.

L'AFB antérieur devait expirer le 31 mars 2006. Cependant, conformément à ses dispositions, il a été automatiquement prolongé jusqu'au 31 mars 2008. Dans une série de présentations culminant le 23 décembre 2005, le GNL a remis au Canada et à la Colombie-Britannique sa soumission relativement au financement global qu'il demandait pour les programmes et services publics convenus devant être fournis en vertu de l'AFB. Au cours des trois années suivantes, le travail tripartite s'est poursuivi en préparation d'une nouvelle ébauche d'accord de financement budgétaire devant remplacer l'AFB existant. Pendant une bonne partie de cette période, la Nation Nisga'a a continué d'être informée par les représentants du fédéral que le Canada avait besoin d'obtenir un mandat afin de négocier un nouvel accord. De l'avis du GNL, ce délai a eu un coût financier pour la Nation Nisga'a.

Le 31 mars 2009, le Canada était en mesure de donner une réponse officielle à la soumission de décembre 2005 de la Nation Nisga'a. Les Parties ont pris des arrangements afin que le Canada et la Colombie-Britannique fournissent leurs réponses, achèvent les négociations et concluent l'accord de financement budgétaire. Les négociations ont commencé en avril 2009 et se sont poursuivies pendant dix mois. Une fois les examens techniques et juridiques terminés, l'Accord de financement budgétaire de la Nation Nisga'a a été signé par la Nation Nisga'a, la Colombie-Britannique et le Canada le 26 février 2010 (rétroactif au 1er avril 2009). La durée du nouvel AFB est de six ans, soit du 1er avril 2009 au 31 mars 2015.

ACCORD RELATIF À LA PRESTATION DE SERVICES DE LA NATION NISGA'A

Pendant la période visée par le rapport, les négociations ont pris fin en vue d'un nouvel accord relatif à la prestation de services de la Nation Nisga'a qui autorise la prestation de services délégués par le personnel des services à l'enfance et à la famille Nisga'a (SEFN) dans tout le corridor nord-ouest. En vertu de cet accord, un comité consultatif conjoint a été constitué, et les SEFN sont tenus de maintenir une structure administrative qui respecte les normes fixées par la Colombie-Britannique. Selon cet accord, la Colombie-Britannique assistera également les SEFN dans la prestation de services délégués aux enfants Nisga'a à l'extérieur du corridor nord-ouest. L'accord est conçu de façon à veiller à ce que les valeurs Nisga'a soient appliquées à chaque fois que du personnel délégué fournit des services à des enfants pris en charge.

SERVICES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le GNL s'engage à appuyer des collectivités Nisga'a vibrantes et prospères dans lesquelles les enfants, les jeunes et les adultes peuvent trouver de l'espoir et des perspectives d'avenir, et avoir accès à des programmes sociaux qui appuient les normes de vie saine. On y arrive par le développement des forces individuelles et familiales et en leur donnant accès à des services sociaux qui leur permettront de développer leur autonomie. Puisque les politiques sociales sont en constante évolution, le GNL reste à l'affût de tout changement provincial et s'assure que les politiques et services Nisga'a soient raisonnablement comparables à ceux disponibles pour les autres résidents de la Colombie-Britannique. Les programmes suivants sont financés en vertu de l'AFB :

- Besoins de base
- Soutien à la formation en emploi
- Besoins particuliers
- Prévention de la violence familiale
- Aide financière aux tuteurs
- Services de soutien communautaires
- Soins à domicile pour adultes
- Réinvestissement de la prestation nationale pour enfants
- Initiatives en faveur de l'emploi
- Services communautaires de prévention.

ACCÈS À LA JUSTICE

Le ministère de l'Accès à la justice du GNL travaille à faire participer chaque citoyen Nisga'a à la promotion de la sécurité en profitant des forces des personnes, des familles et des collectivités. Le ministère de la Justice favorise la prévention et le règlement des différends par une sensibilisation accrue à l'Ayuuk Nisga'a et aux lois canadiennes, par l'entremise des programmes suivants :

- Le Projet de la justice applicable aux Autochtones aide le système de justice en améliorant sa pertinence et son efficacité dans les collectivités Nisga'a; il encourage la renaissance des pratiques traditionnelles Nisga'a pour le règlement des différends; il développe des programmes de rechange pour traiter des questions de dissuasion et de prévention, de déjudiciarisation, de détermination de la peine, de réadaptation et d'incarcération; enfin il encourage la prévention du crime par des programmes d'information, d'éducation et de développement communautaire avec les collectivités Nisga'a. (Financement annuel de 74 718 $ de la Colombie-Britannique.)
- Le Programme Yuuhlimk'askw et le Programme de la justice pour les jeunes fournissent des solutions de rechange en matière de justice culturellement adaptées et aident les collectivités Nisga'a à répondre efficacement aux besoins/questions de justice pour les jeunes. (Financement annuel de 87 890 $ du Canada.)
- Le programme Nass Valley Victim Services Program fournit du soutien émotionnel aux victimes d'actes criminels pendant leur récupération et leur participation au processus judiciaire. (Financement annuel de 35 000 $ de la Colombie-Britannique.)

REGISTRE DES LOIS NISGA'A

Le registre des lois Nisga'a est conservé dans les bureaux du GNL et est accessible au public. Mis à jour sur une base régulière, le registre comprend 167 lois, règlements et modifications actuellement en vigueur, qui sont maintenant disponibles sur le site Web du GNL à : www.nisgaalisims.ca et www.nnkn.ca. Pendant la période visée par le rapport, WSN a modifié ou adopté de nouveau les lois suivantes :

Nisga'a Community Planning and Zoning Enabling Act, NLGSR 2010/01
Nisga'a Nation Entitlement Amendment Act, NLGSR 2010/02
Nisga'a Forest Amendment Act, 2010, NLGSR 2010/03

TAXE À LA CONSOMMATION

Conformément à l'Accord définitif Nisga'a, l'allègement fiscal relatif aux taxes à la consommation — sous forme de décret de remise — a pris fin le 1er juin 2008 pour toutes les personnes se trouvant à l'intérieur des Terres Nisga'a et pour les citoyens Nisga'a partout ailleurs au Canada.

Les gouvernements perçoivent des taxes et impôts dans leurs territoires afin de fournir des services et d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Pendant la période visée par le rapport, le GNL, le Canada et la Colombie-Britannique ont négocié et conclu des ententes de partage fiscal afin de veiller à ce que les taxes payées par des citoyens et des entreprises Nisga'a reviennent au gouvernement Nisga'a. Les revenus provenant des taxes provinciales à la consommation vont aux gouvernements de village Nisga'a en tant que financement général. Une question à régler relativement aux revenus provenant de la taxe à la consommation fédérale ainsi que l'application de l'impôt sur les revenus de source propre faisaient encore l'objet de discussions entre le GNL et le Canada.

IMPÔT FONCIER

Les impôts sur la propriété foncière commenceront le 1er janvier 2013 sur les Terres Nisga'a. Pendant la période visée par le rapport, un examen préliminaire de l'impôt foncier et de ses effets sur les citoyens Nisga'a a été achevé. Si le GNL adopte une loi similaire à la loi provinciale intitulée *Property Taxation Act* (c.-à-d. que les mêmes taux de taxation sont utilisés et les mêmes subventions aux propriétaires sont rendues disponibles), et si la valeur d'évaluation des maisons est inférieure à 125 000 $, bon nombre de propriétaires Nisga'a ne se verront imposer qu'un impôt minimal (350 $ pour le propriétaire moyen et 100 $ pour les personnes âgées d'au moins 65 ans).

La prochaine étape de ce processus consiste à déterminer si le GNL administrera son propre impôt foncier ou si la Colombie-Britannique le fera. Un examen financier plus complet du système d'impôt foncier est nécessaire — examen qui comprendra des estimations précises des revenus en comparaison avec le total des coûts de mise en œuvre d'un système d'impôt foncier et des coûts annuels d'administration et de perception. Cet examen sera présenté à WSN lorsqu'il sera terminé.

IMPÔT SUR LE REVENU

Comme dans le cas de la taxe à la consommation et de l'impôt foncier, les citoyens Nisga'a ne seront plus exonérés de l'impôt sur le revenu à compter du 1er janvier 2013. Pendant la période visée par le rapport, le GNL — de concert avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) — a offert un cours de préparation à l'impôt sur le revenu afin d'aider à éduquer les citoyens Nisga'a. Le programme a enseigné aux participants le processus pour remplir des déclarations de revenus de base ainsi que les avantages pour les particuliers à faible revenu. Le GNL et l'ARC prévoient offrir de nouveau ce cours au début de 2011.

REFINANCEMENT DU PRÊT PRÉVU PAR LE TRAITÉ

Pendant la période visée par le rapport, la Nation Nisga'a a refinancé le prêt prévu par le Traité de la Nation Nisga'a. Elle l'a fait afin de profiter des taux historiquement bas de financement commercial. Alors que le Traité prévoyait le remboursement du prêt à un taux juste au-dessus de 5 %, le GNL a été en mesure de négocier un taux variable juste en bas de 2 %. Cette mesure devrait permettre à la Nation Nisga'a d'économiser entre 1 et 2 millions de dollars en intérêts au cours de la durée restante du prêt.

FIDUCIE DE RÈGLEMENT NISGA'A

En vertu du Traité, le transfert de fonds à la Nation Nisga'a se fera sur une période de 14 ans. Le GNL a élaboré un cadre de budgétisation des risques pour ces fonds, appelé la fiducie de règlement Nisga'a (Nisga'a Settlement Trust).

Si d'autres administrations élues planifient couramment pour un horizon de quatre ou cinq ans, l'objectif premier de la fiducie de règlement Nisga'a est d'assurer la stabilité financière de la Nation Nisga'a jusqu'à la septième génération. L'un des défis est de faire l'équilibre entre la préservation du capital et l'obtention d'un rendement suffisant pour atteindre cet objectif. Il est impératif que les fonds en fiducie conservent leur valeur et soient investis d'une manière qui génère un taux de rendement supérieur à l'inflation.

Depuis 2008, l'économie mondiale a connu des turbulences majeures ayant entraîné des marchés boursiers tumultueux et volatiles qui ont entièrement récrit de nombreuses hypothèses tenues pour acquis depuis longtemps sur la manière dont les marchés agissent et réagissent. Pendant la crise, les marchés boursiers ont perdu entre 20 et 50 % de leur valeur.

Starnita Nyce

Tribu : corbeau ; Collectivité : Gitwinksihlkw

Starnita: Je vais à l'école élémentaire Gitwinksihlkw (EEG). En ce moment, nous étudions les sciences et la ponctuation. Mon cours favori est l'écriture cursive. Je suis pas mal bonne là-dedans. Nous apprenons aussi à utiliser des ordinateurs portables. Et nous apprenons également la langue Nisga'a. Lorsque j'aurai fini l'école, je vais peut-être devenir enseignante à EEG. Je veux devenir enseignante afin de pouvoir aider les enfants.

Le Traité Nisga'a? Ça a commencé en 2000, avant ma naissance. Mon père, ma mère, mes tantes et bien d'autres personnes ont tous travaillé au Traité. Et maintenant, mon père travaille encore là-dessus pour le gouvernement Nisga'a. Le Traité signifie une entente avec les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique.

Maman Lori: Starnita est née environ 11 mois après le Traité. Vers ce temps-là, je me souviens que des totems étaient érigés. Il y avait beaucoup d'excitation et d'intérêt dans la communauté, beaucoup de personnes regardaient l'avenir avec enthousiasme.

Je suis de Haida Gwaii. J'ai déménagé ici en 1994 et je travaille pour WWNI depuis ce temps. Une des grandes différences que j'ai remarquée, c'est l'éducation. Maintenant, les Nisga'a n'ont plus à quitter leur foyer pour étudier ou suivre de la formation. Ils peuvent continuer à participer à la culture, à apprendre des aînés, puis à incorporer leur éducation dans leur culture.

Lorsque je retourne à la maison à Haida Gwaii, je leur dit que le Traité Nisga'a a été bon pour le peuple Nisga'a. Cela a assurément changé la qualité de vie pour le mieux. Cela a changé la façon dont vivent les gens. Ils ont une conception plus saine et plus positive... La route Nisga'a a ouvert la vallée aux personnes qui travaillent ou ont une entreprise à Terrace. Nous ne sommes plus aussi isolés. Ruraux oui, mais pas isolés. Cependant, le Traité est relativement nouveau. Il n'a que dix ans, donc il y a encore beaucoup de choses à venir. Je pense que bien des choses vont arriver au fil de la vie de Starnita.

Je crois que la culture définit qui l'on est. Il est important que les jeunes apprennent la langue et la culture de façon à pouvoir savoir qui ils sont, et d'avoir confiance en ce qu'ils font ... vous savez, Starnita a gagné un prix pour la langue Nisga'a à l'école élémentaire. Elle a fait un discours en Nisga'a la semaine dernière.

Starnita: Vous voulez l'entendre?
Way Simgiigat, Sigidim Haanak,
kuba wilksihlkw ganhl txaanitkws kubatk'ihlkw
Laxikstaa 'm B'ilist hl way
Ksim Ganada niiy
Gitwinksihlkw wil jogay
Wilps Ksim Xsaan wil witgwiy
Hlgu Ksim Ganaaw wahl nooy ii Sim'oogit K'am Hi Aam wahl nigwoodiy.

(traduction)
Chefs, Matriarches, princes et princesses,
et plus particulièrement vous les enfants,
Je m'appelle Étoile de l'Île
Je suis du clan du corbeau
Je vis à Gitwinksihlkw
Je viens de la maison de Ksim Xsaan
Ma mère est Petite Grenouille et mon père est le Chef K'am Hi Aam.

Merci!

« Chefs, Matriarches, princes et princesses, et plus particulièrement vous les enfants, Je m'appelle Étoile de l'Île ... »

*Les opinions exprimées par des citoyens Nisga'a ne reflètent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada, de la Colombie Britannique ou Nisga'a Lisms.

En comparaison, la fiducie de règlement Nisga'a provisoire a connu une baisse de 16 % de sa valeur en 2008 et a depuis regagné cette perte. Il existe de nombreuses indications voulant que la récession soit chose du passé, bien que la crainte d'instabilité ou d'une lente reprise persiste.

Pendant la période visée par le rapport, le GNL a entrepris un examen du rendement de la fiducie. Le rendement ciblé était de 5 % et cet objectif a été légèrement dépassé en dépit de la tourmente boursière. Le GNL a entrepris un examen de la politique d'investissement de la fiducie afin de déterminer où il est possible de modifier la composition des avoirs afin d'assurer une réduction de la volatilité.

Valeur annuelle de la fiducie de règlement Nisga'a (au 31 mars)

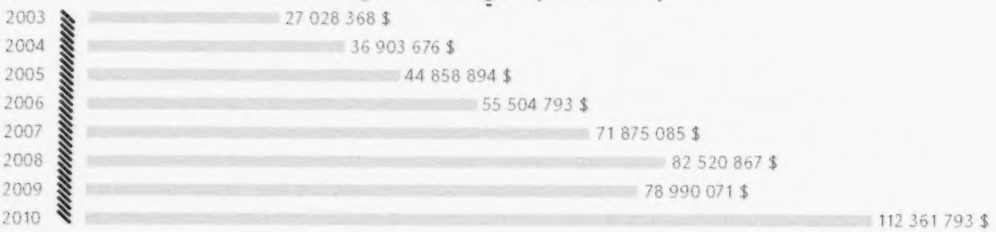

MODIFICATIONS DU TRAITÉ

Pendant la période visée par le rapport, le GNL, le Canada et la Colombie-Britannique ont travaillé sur différentes modifications à l'Accord définitif Nisga'a. Bon nombre des modifications visent à corriger diverses erreurs typographiques qui se retrouvent par inadvertance dans le Traité et à apporter des changements qui étaient envisagés dans les modalités originales du Traité.

LES JEUNES ET LE GOUVERNEMENT

Depuis des temps immémoriaux, les aînés Nisga'a ont choisi des jeunes et les ont formés afin qu'ils deviennent des leaders dans leurs wilps (maisons) respectifs. Fidèle à cette tradition, le gouvernement Nisga'a continue à engager et à former les leaders de demain.

Le GNL souhaite améliorer l'accès des jeunes Nisga'a aux programmes et aux services en les faisant participer aux décisions sociales et économiques prises par le gouvernement. Cela se fait par l'entremise du Nisga'a Youth Advisory Council (NYAC). Chaque village Nisga'a et chaque local urbain Nisga'a a son propre conseil des jeunes, qui désigne un représentant au sein du NYAC, lequel est composé de sept membres. Pendant la période visée par le rapport, les conseils des jeunes Nisga'a ont tenu deux réunions des membres et deux réunions de gouvernements de village. Le GNL a aussi crée un poste appelé Youth Organizing Youth, qui apporte le support nécéssaire au NYAC.

Les jeunes Nisga'a ont été de fiers ambassadeurs de la Nation Nisga'a aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Les jeunes Nisga'a se sont produits à l'école élémentaire Admiral Seymour et ont donné des spectacles continus au pavillon autochtone des quatre Premières nations hôtes dans le cœur du centre-ville de Vancouver. Les spectacles comprenaient un mélange de danses et de chants culturels, avec un ensemble contemporain et des chants exécutés par une chorale, accompagnés par un récit de l'histoire Nisga'a. Les spectacles ont reçu un bel accueil de la part de la famille et des amis, d'autres groupes autochtones et des visiteurs de partout dans le monde.

GOUVERNEMENT NISGA'A LISIMS — RÉSUMÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Tous les montants sont dans les états financiers vérifiés du 31 mars 2010 ou ont été calculés à partir de ceux-ci. Tous les citoyens Nisga'a peuvent consulter ces états sur rendez-vous. Le résumé qui suit a été vérifié.

AVOIRS FINANCIERS	2010	2009
Encaisse et autres actifs à court terme	**45 056 693 $**	28 993 499 $
Autres créances à long terme	**417 953**	481 059
Produit à recevoir au titre de l'accord de financement Nisga'a	**79 230 331**	96 764 618
Créance de la Capital Finance Commission	**14 458 536**	—
Encaisse désignée	**21 126 140**	21 352 938
Fonds en fiducie désignés	**108 512 583**	95 062 156
Placements dans d'autres entités	**2 269 564**	1 584 973
Total des avoirs financiers	**271 071 800**	244 239 243
PASSIF		
Dette bancaire et autres éléments de passif à court terme	**26 262 743**	19 003 327
Dette reliée à la sylviculture	**973 170**	846 841
Payable à d'autres entités	**1 805 560**	1 433 276
Produits comptabilisés d'avance et autres subventions de la Capital Finance Commission	**38 711 965**	24 195 112
Dette payable au titre de l'Accord définitif Nisga'a	—	44 197 214
Dette payable au titre du Traité	**36 624 943**	—
Dette à long terme	**2 897 388**	2 840
Total du passif	**107 275 769**	89 678 610
Avoirs financiers nets	**163 796 031**	154 560 633
Actif non financier		
Immobilisations corporelles	**16 480 218**	12 509 470
Autres actifs non financiers	**481 309**	1 192 075
Total des actifs non financiers	**16 961 527**	13 701 545
Surplus accumulé	**180 757 558**	168 262 178

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES RÉSUMÉ

REVENUS		
Accord de financement budgétaire et financement relié	**56 835 390 $**	42 213 489 $
Autres revenus	**11 641 239**	10 553 917
Revenus en intérêts provenant de l'Accord définitif	**5 233 336**	5 957 558
Financement ciblé — AINC	**4 399 613**	3 485 470
Total	**78 109 578**	62 210 434
Dépenses de fonctionnement	**20,850,983**	20 508 598
Transferts et subventions de fonctionnement		
Gouvernements de village Nisga'a	**21 326 739**	14 888 670
Nisga'a Valley Health Authority	**13 067 611**	12 351 696
Conseil scolaire Nisga'a 92	**8 094 544**	6 908 927
Locaux urbains Nisga'a	**1 669 569**	1 363 308
Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a	**604 752**	417 475
Total	**44 763 215**	35 930 076
Total des dépenses	**65 614 198**	56 438 674
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	**12 495 380**	5 771 760
Surplus accumulé, au début de l'exercice	**168 262 178**	162 490 418
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	**180 757 558**	168 262 178

GOUVERNEMENT NISGA'A LISIMS — TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

La capacité d'un gouvernement de maintenir la transparence et la responsabilité dans sa gestion quotidienne est un pilier dans l'établissement d'une bonne gouvernance. La *Constitution de la Nation Nisga'a* (la Constitution Nisga'a) est entrée en vigueur le 11 mai 2000 et prévoit la création du gouvernement Nisga'a Lisims, de chacun des quatre gouvernements de village Nisga'a ainsi que des trois locaux urbains Nisga'a. La Constitution Nisga'a demandait également la création des lois Nisga'a, lois qui comprendraient entre autres des dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité dans la prise de décision gouvernementale et l'administration financière.

L'une des 167 lois adoptées depuis la date d'entrée en vigueur, la *Nisga'a Government Act*, prévoit des exigences relativement à la fréquence des réunions des différents corps, comme Wilp Si'ayuukhl Nisga'a (WSN), l'exécutif du GNL, le conseil des aînés et tous les autres comités de la Chambre du gouvernement Nisga'a. Cette loi met également en application le code de déontologie des membres, qui précise des exigences applicables à la conduite de chacun des représentants Nisga'a élus et nommés pendant qu'ils agissent à titre officiel.

Les normes d'administration financière du gouvernement Nisga'a sont comparables aux normes généralement reconnues applicables aux gouvernements au Canada. Les lois Nisga'a prévoient des exigences relativement aux budgets, aux rapports trimestriels, aux rapports annuels et aux vérifications des activités financières du gouvernement Nisga'a et des institutions publiques Nisga'a. La loi intitulée *Nisga'a Financial Administration Act* prévoit des détails relatifs à la surveillance, à la gestion et au contrôle de toutes les questions financières de la Nation Nisga'a, du gouvernement Nisga'a et des institutions publiques Nisga'a. En vertu de cette loi, il doit y avoir une vérification annuelle indépendante des états financiers du gouvernement Nisga'a et des institutions publiques Nisga'a qui est rendue disponible aux fins d'inspection aux citoyens Nisga'a et accessible sur les sites Web du gouvernement Nisga'a Lisims : www.nisgaalisims.ca et www.nnkn.ca.

La Nation Nisga'a doit enfin rendre des comptes aux gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique relativement au financement que ceux-ci fournissent et elle s'acquitte de cette obligation en présentant des rapports et des vérifications, annuellement ou selon ce qui est exigé.

Ces deux cartes ne sont pas à l'échelle et ne visent à des fins d'illustration et d'information seulement.

L'*Accord définitif Nisga'a* (le Traité) est le premier traité moderne de la Colombie-Britannique. Un point tournant dans les relations entre le Canada et ses Premières nations, le Traité est entré en vigueur le 11 mai 2000.

Les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de la Nation Nisga'a sont partenaires dans l'Accord définitif Nisga'a, qui précise les terres Nisga'a et reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple Nisga'a. Parce que les trois gouvernements partagent la responsabilité du Traité, un comité de mise en œuvre a été créé afin de fournir aux trois parties une tribune pour discuter de sa mise en œuvre. Le présent rapport résume les progrès réalisés dans la neuvième année de l'Accord définitif Nisga'a, du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- De faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit ;
- D'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur ;
- D'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par les Gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de la Première Nation de Nisga'a et que la reproduction n'a pas été faite en association avec ces trois gouvernements.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, si ce n'est avec l'autorisation écrite de toutes les parties qui suivent:

- Le gestionnaire des droits d'auteur du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca
- Le gouvernement de la Colombie-Britannique, à www.cio.gov.bc.ca/cio/interllectualproperty/index.page
- Le gouvernement Nisga'a Lisims, 250-663-3000 ou www.nisgaalisims.ca

www.ainc-inac.gc.ca
1 800 567-9604
ATS seulement 1 866 553-0554

QS-5412-000-FF-A1
ISSN 1927-680X (Online)
Catalog:R1-17/2010F-PDF

© Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ministère des Relations et de la Réconciliation avec les Autochtones de la C.-B et le gouvernement Nisga'a Lisims, 2011

This publication is also available in English under the title: Nisga'a Final Agreement — Implementation Report for 2009-10

Publié par :

le gouvernement Nisga'a Lisims
New Aiyansh, Colombie-Britannique
www.nisgaalisims.ca

la province de la Colombie-Britannique
Victoria, Colombie-Britannique
www.gov.bc.ca
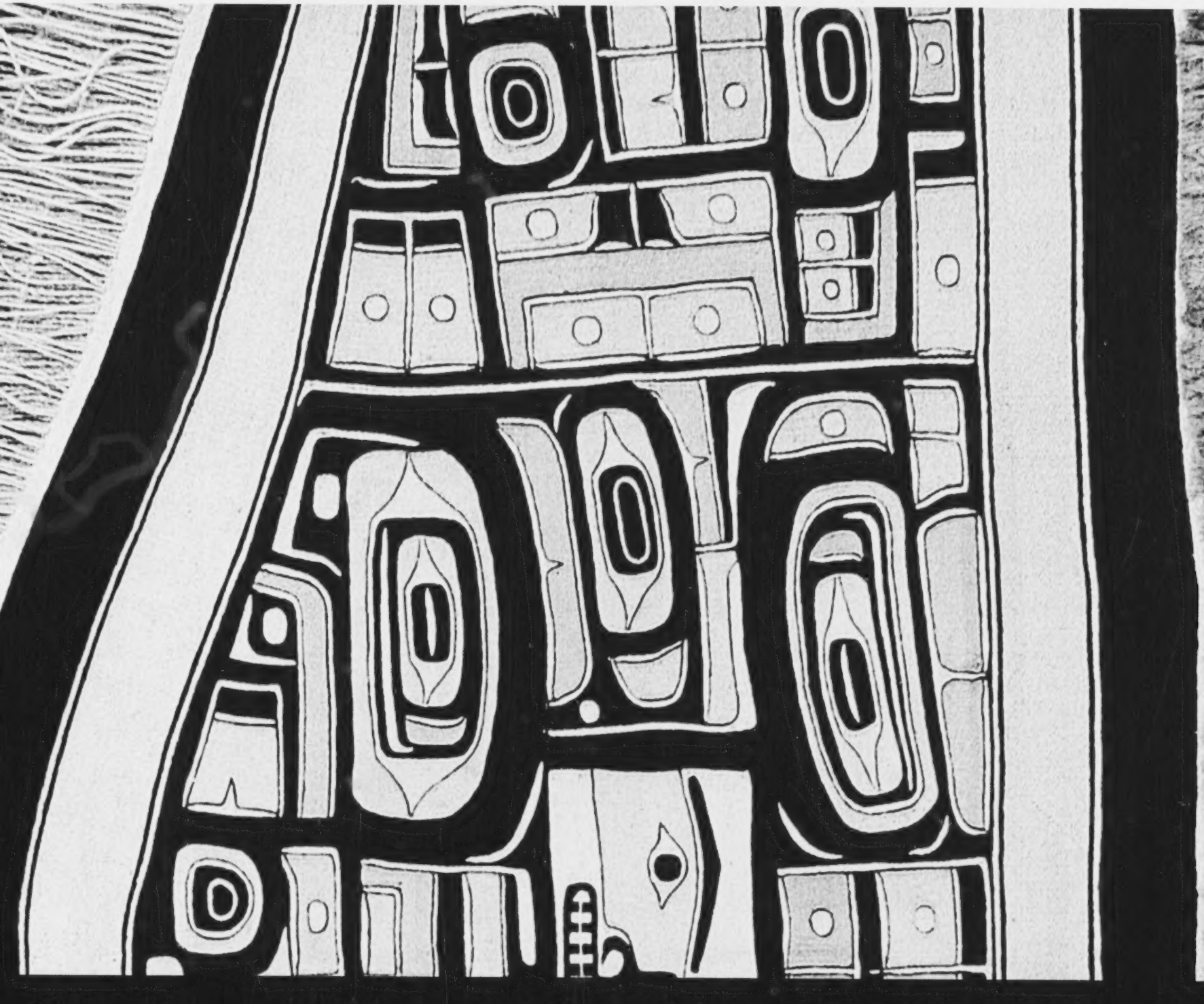
le gouvernement du Canada
Ottawa, Ontario
www.aadnc-aandc.gc.ca